

Délégation départementale de Vaucluse  
Santé environnement

Affaire suivie par : BARA, Sophie  
Courriel : [ars-paca-dt84-sante-envrionnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt84-sante-envrionnement@ars.sante.fr)

Téléphone : 04.13.55.85.66

Réf : DD84-0220-1087-D

Date : 3 février 2020

Objet : SCI LOGISTIQUE BOLLENE

Le directeur général  
de l'agence régionale de santé  
Provence- Alpes-Côte d'Azur

à

Préfecture de Vaucluse

DREAL PACA – UD Vaucluse

Le dossier d'autorisation environnementale déposé par la SCI logistique le 7 novembre 2019 a fait l'objet d'un avis défavorable de l'ARS dans l'attente de compléments qui ont été formulés dans mon courrier daté du 16 décembre 2019.

Une réunion a été organisée le 21 janvier 2020 à la délégation de Vaucluse à la demande du pétitionnaire et en présence du bureau d'études EGIS afin de définir plus précisément les attentes de l'ARS vis-à-vis de ce projet.

Dans son mémoire en date du 28 janvier 2020, le pétitionnaire répond point par point aux questions soulevées.

Il est à noter que le pétitionnaire a étudié des solutions alternatives au transport routier (transport par voie fluviale et/ou par voie ferroviaire). Néanmoins, il indique que « le manque d'infrastructures existantes et les contraintes pour les concevoir n'ont pas rendu possible le développement de ces solutions alternatives ».

Face à cette problématique, il paraît nécessaire d'effectuer un travail de fond pour promouvoir et rendre possible la mise en place de solutions alternatives au transport routier.

Je donne un avis favorable à ce dossier.

Pour le directeur général et par délégation  
La responsable du service  
santé environnement



Stéphanie GARCIA

